

3
Brouce^{ae} 20 Jan 15
ray bien cont par ve
long c lance que vous
ami quelque ne contante
mant de moy mais vous
ne vous souvenez point
pas de manoir mande
que se son dalle la seur
sur la faire est que selon
cela il faudre escrire
au frere se la fait est
son mal dit tout net
que cela ne se trouant
a cause que cela est
contre des personnes qui
ne se devent deobli

voilà ce qui est retenu ma
plume esperant que vous
ne l'aitene peut-être de flammer
à v^{re} pretention sans que
ce que ray voulat l'aiter
autant est à vos soins
et vous craies que la
chose soit autre man vous
me faide en justice car
le theme que ray pour
vous ne peut estre
changez pour aucun
interest puisqu'il ay

fondes sur
avec la
symphonie
la cord en
nous pro
da cord n
v^{re} agr
moy
le vous
ma vie
d'artel
de l'inter
pety cou
la boîte

et retenut ma
nt que voy
lethe de famein
hon sans enge
voulut l'aiter
vos soins
tis que la
e man voy
a julle car
roy pour
peut estre
our aucun
usquel ay

Je me scay par sy que chose ay admittu
fille marquis en cest mail de l'ayme d'aujourd

6
fondez sur vie proprement
avec la lieton de laymalle
simplome qui veuz
la cord en tout juges comme
nous pourrion estre mal
d'acord non non respnes
vie agreable toute pour
moy est marquis comme
te voy aymere toute
ma vie le bon vir
duartel ay tout en parne
de l'interpsion de vie
pety couverte ray refus
la coite par vir d'angite

tout ce que je vous ay dit de mes affaires
est que bon man donne les plus belle
esperance du monde du i^{er} mois de may
~~de may~~ raput y^l defect avec mes enfant qui
monte fort bien d'un a l'autre



et Monsieur VIII
Monsieur de Julion
sur le sein
A la Haye

